Association
des Bibliothécaires
de France

Région Champagne-Ardenne

Bourse pour le congrès ABF 2020

Le 66ème congrès de l'ABF se déroulera à Dunkerque du **29 au 31 octobre 2020** sur le thème : Bibliothèques inclusives, bibliothèques solidaires ?

L'ABF Champagne-Ardenne propose 1 bourse pour y assister.

Merci d'adresser vos demandes motivées à l'adresse abf.champagneardenne[@]gmail.com.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

• Les adhérent·e·s ABF à jour de leur cotisation annuelle ;
• Des agent·e·s de catégorie C ou B (avec une priorité pour les C), des salarié·e·s du privé de rémunération équivalente, des bénévoles ne percevant pas de rémunération ;
• Les agent·e·s ayant fait la demande de prise en charge financière de leur participation au congrès à leur employeur, et pouvant attester du refus de celui-ci, sans considération de motif ;
• Les agent·e·s n'ayant jamais participé à un congrès ABF auparavant.

CE QUI EST PRIS EN CHARGE

• L'inscription au congrès (hors repas et soirée) : prise en charge par l'ABF national
• Les frais de transport et d'hébergement sont pris en charge par le groupe Champagne-Ardenne, sur justificatifs en fonction du plafond fixé par le groupe. Toute prise en charge partielle par l'employeur doit être validée préalablement par les différentes parties.

OBLIGATIONS DES BÉNÉFICIAIRES DE BOURSES

- Fournir les justificatifs nécessaires au remboursement de leurs frais ;
- Rédiger un compte-rendu des séances auxquelles ils auront assisté, ou tout autre retour demandé par l'ABF.